

Piste n°11 : Saint-Antoine

CC du Pays des Ecrins



Pour consulter les conditions du domaine, cliquez [ici](#).

Distance : Boucle de 1,1 km depuis le parking des pistes de Pelvoux - environ 15m de dénivelé positif.

Partez à la découverte du ski de fond au pied des pistes de la station de Pelvoux-Vallouise.

Ce circuit parfait pour la découverte de l'activité, est au soleil en fin de matinée.

Sachez que le circuit est possible en skating ou en technique classique (alternatif).

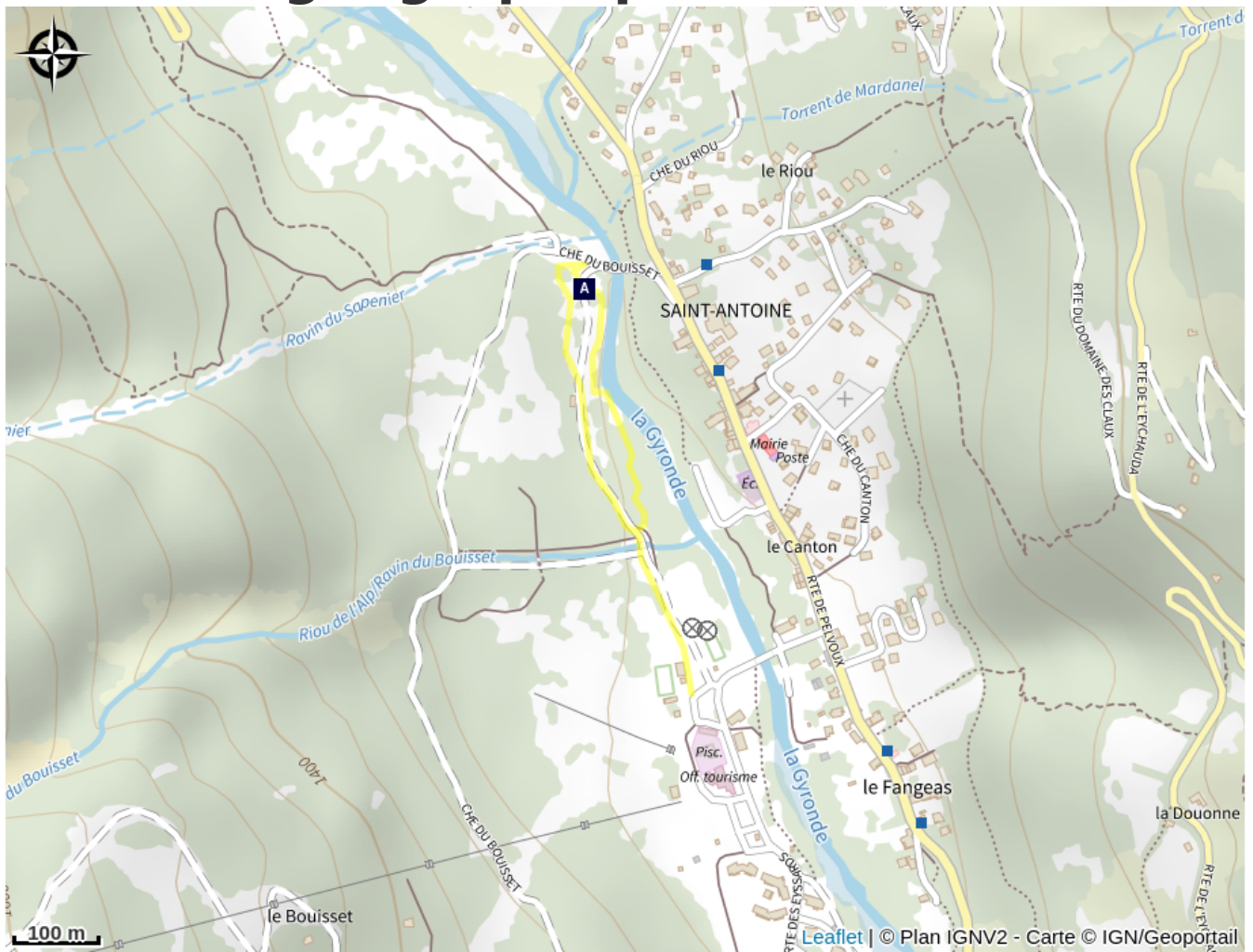
1. Une fois arrivé au parking de la station de Pelvoux-Vallouise, découvrez la pratique avec le *circuit n°11 Saint Antoine*.
2. Le circuit longe le Gyr jusqu'à la Passerelle du Sapenier, pour réaliser une boucle en sens inverse.

Infos pratiques

Pratique : Ski de fond

Niveau : Piste débutants

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Quelques règles :

- Les pistes de ski de fond sont damées, balisées, sécurisées. Leur accès est payant et réservé aux skieurs nordiques
- Vous empruntez ces pistes sous votre propre responsabilité : informez-vous des conditions météo, des fermetures de pistes, ne surestimez pas vos possibilités
- Respectez la signalétique : sens des pistes, dangers, interdictions, fermeture pour risques d'avalanche
- Les chiens sont interdits sur les pistes de ski de fond
- La pratique des activités nocturnes et de tir de biathlon sur le domaine nordique doivent être encadrées par un professionnel
- La fréquentation des pistes en dehors des heures d'ouverture est dangereuse et interdite (présence d'engins de damage)
- Emportez vos déchets

Sachez que le circuit est possible en skating ou en technique classique (alternatif).

Les conditions de pratique sont très agréables toute la journée en hiver. Cependant, dès le mois de mars, privilégiez la pratique le matin, certaines pistes peuvent être vite au soleil.

L'achat du Pass pour les pistes de ski de fond est possible au Chalet nordique et aux caisses des remontées mécaniques de Pelvoux. N'hésitez pas à vous munir du plan des pistes !

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112